

MADAGASCAR 2023

Dans la continuité...

Octobre 2023

Lycée Professionnel Saint Joseph

avec

Energie Coopération Développement

Sommaire



Présentation générale	2
Présentation de la section Industrielle impliquée.....	3
Le mot d'Energie Coopération Développement	3
Budget	4
Les étapes de notre préparation.....	5
Illustrations de la mission 2021-22	5
Votre engagement	11



Présentation générale

Depuis 2008, et maintenant tous les deux ans, nous réalisons des actions de mise en place de matériels informatiques sur le territoire Malgache.

Les 6 premières missions furent couronnées de succès tant du point de vue humain que technique.

Nous avons ainsi pu mettre en place des salles informatiques équipées d'une 20^{aine} d'ordinateurs chacune, en réseau, pour certaines, maintenant, raccordées au réseau Internet.

Nous avons déjà renouvelé le matériel de certaines salles tant leur utilité et leur nécessité sont devenues évidentes.

Le deuxième volet de ces missions consiste à faire prendre conscience à **nos élèves de Bac Professionnel** des difficultés rencontrées dans ce pays.

Les élèves que j'ai eu la chance de pouvoir accompagner dans ces missions sont revenus avec une nouvelle vision de leur vie !

Nous souhaitons poursuivre à l'automne 2023 nos actions humanitaires.

Notre lycée va de nouveau, en collaboration avec Energie Coopération Développement (<http://www.ecd01.fr>) et Akamasoa (<https://www.perepedro-akamasoa.net>), réaliser une opération de déploiement de matériels informatiques en direction d'établissements scolaires Malgaches.

Depuis 2012, nous pouvons compter sur des techniciens que nous avons formés sur place et qui assurent le suivi du matériel.

Nous nous permettons de vous solliciter et vous engageons à participer à notre nouvelle action humanitaire qui devrait se dérouler à l'automne 2023.

Pour réaliser ce projet, je souhaite avoir à mes côtés, **6 élèves du lycée** dont le travail sera principalement de mettre leurs compétences techniques au service de nos amis Malgaches.

Nous suivrons les règles de fonctionnement d'Energie Coopération Développement ; cette prochaine mission aura 3 axes :

- **La validation des missions précédentes.** Remise en état et remédiation des éventuels problèmes rencontrés sur les matériels déjà installés (dans les collèges, lycées, bibliothèques, pharmacies, postes de direction...) mais aussi gestion des matériels mis en **recyclage**,
- **Déploiement de salles informatiques**, dont au moins une sera câblée entièrement,
- Analyse préparatoire pour la **mission suivante**.

Nous irons faire le point à Antsirabé où nous avons depuis 2008 une salle opérationnelle au lycée Ivoutch et une salle au collège Picot de Clorivière depuis 2019. Nous ferons le point pour le collège et envisagerons une extension.

Il nous faut maintenant trouver les fonds nécessaires à la réalisation du projet (achat de différents matériels, déplacements, hébergements, restauration de l'équipe...).

Notre budget s'élève, à ce jour, à 19 500 €

Les élèves mettent en place différentes actions (tombola...) leur permettant de réunir quelques fonds.

Mais comme vous pouvez vous en douter, ces actions, bien que **très engageantes pour nos élèves**, ne peuvent à elles seules financer complètement ce projet.

C'est pourquoi nous vous adressons ce courrier pour vous solliciter financièrement.

Un site web, qui est en cours de mise à jour, <https://www.lycee-saint-joseph.org/madagascar> vous permettra d'avoir un complément d'information sur le projet et son avancement.

Bien entendu, nous œuvrons au sein de l'association, **Énergie Coopération Développement**, qui ouvre droit aux avantages fiscaux traditionnels.

Vous voulez nous aider :

Exemple de financement pour une entreprise ouvrant droit à un l'avantage fiscal 60 %:

Votre participation	1 000 €
Crédit d'impôt 60%	- 600 €
Cout réel pour l'entreprise	400 €



*Pour un particulier l'avantage fiscal est de **66%** : Pour une somme de **200€** engagée, l'avantage fiscal est de **132€**, il ne vous reste donc à charge que **68€***

Présentation de la section Industrielle impliquée

Le Bac Professionnel Systèmes Numériques se définit par les éléments suivants :

- **Connaître le fonctionnement de base de l'ordinateur et être capable de réaliser des configurations,**
- Maîtriser les principes de fonctionnement et les schémas fonctionnels des matériels audio et vidéo,
- Adapter ses connaissances et compétences à la maintenance de nouveaux appareils,
- Installation, mise en service, entretien préventif et dépannage des appareils audio et vidéo,
- Être en mesure de conseiller et d'assister le client dans le choix d'un appareil audio ou vidéo.

L'un des objectifs : Développer l'autonomie et l'efficacité par l'acquisition et l'exploitation des connaissances, l'observation et l'analyse de situations et de documents.

- **Enrichir constamment la formation grâce au partenariat lycée-entreprises,**
- **Apprendre à travailler en équipe. Motiver des élèves par des mises en situations professionnelles,**
- Développer une démarche rigoureuse et logique.

Le mot d'Énergie Coopération Développement

"Notre association conduit des projets de développement pour l'association Akamasoa du **Père Pedro** à Madagascar depuis l'année 2000.

Ces projets ont concerné particulièrement l'alimentation en électricité des centres d'accueil d'Akamasoa à Tananarive et dans d'autres villes ou villages de Madagascar, mais aussi la mise en place d'une ferme à spiruline.

A l'occasion de chaque mission, nous avons équipé les écoles, collèges et lycées d'Akamasoa de salles d'initiation à l'informatique.

Depuis 2008, notre partenariat avec le **Lycée St Joseph de Bourg en Bresse**, représenté par **Eric Dubiel et ses élèves**, nous permet de poursuivre nos actions de formation en informatique, essentielles à l'autonomie des populations."

Marc Guillermin, Président

« Energie Coopération Développement » Association loi 1901 (organisme d'intérêt général). Publication n° 15 au JO du 16/10/2010
Siège social : Marc Guillermin - 8, Allée des Ecureuils - 01960 Péronnas
Tel : 06 85 91 81 65 - mail : marc.guillermin@ecd01.fr - web : <http://www.ecd01.fr>

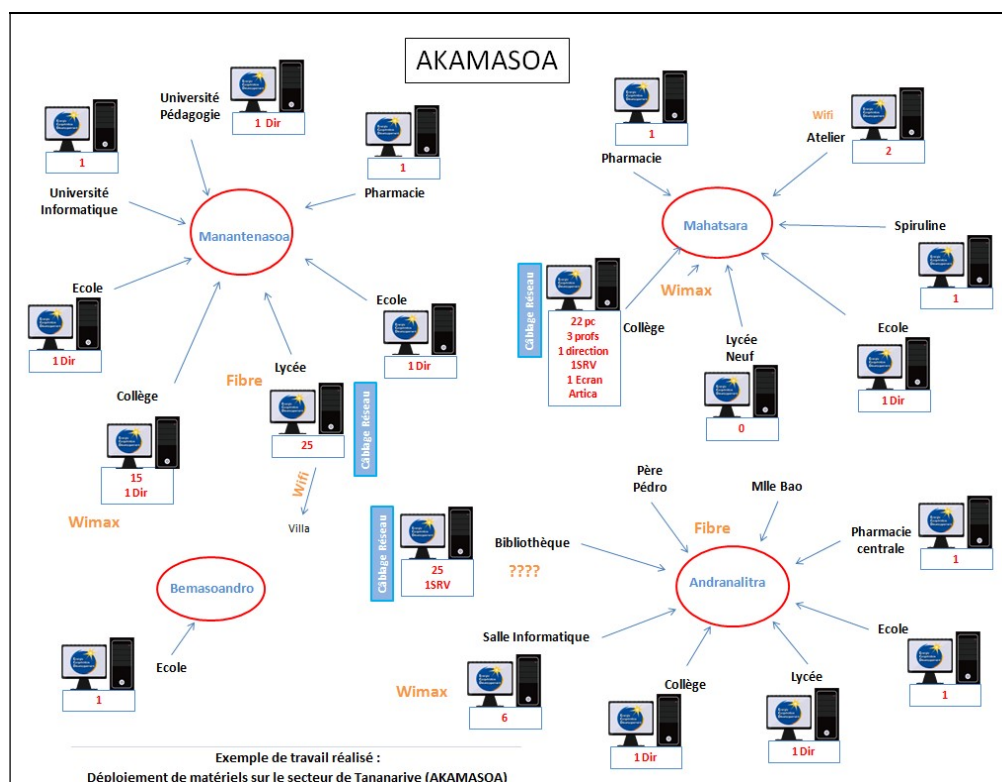
Budget

Le budget global du projet, à l'heure actuelle (15/09/2022), est estimé à 19 500 € comprenant la coordination, la mise en place de l'action dans sa globalité :

Dépenses		Recettes	
Déplacements	12 220,00 €	Dons Entreprises	0,00 €
Hébergement restauration	4 080,00 €	Dons particuliers	0,00 €
Médical / Passeport...	1 448,00 €	Participation Association	0,00 €
Tourisme	1 500,00 €	Participation Elèves	600,00 €
Tombola	0,00 €	Participation Publique	0,00 €
Divers - Matériels	250,00 €	Tombola + Actions + Reliquats	4 800,00 €
Dépenses	19 498,00 €	Total des recettes	5 400,00 €
(Pour info, par personne : 2 437,25 €)			
Bilan		-14 098,00 €	

Remarques :

- Le financement du transport du matériel jusqu'à Madagascar est pris en charge complètement par E.C.D. et n'apparaît donc pas dans ce budget,
- La valorisation du travail des élèves, du Professeur et d'ECD n'est pas incluse dans cette synthèse,
- Suivi du budget visible en direct sur le site Web <https://www.lycee-saint-joseph.org/madagascar>



Les étapes de notre mission :

- **Juin 2022** : Première sensibilisation des élèves de secondes à la mission. Participation de quelques élèves volontaires, au conteneur organisé par ECD en Juin 2022,
- **Septembre 2022 – Juin 2023** : Travail avec les élèves intéressés et motivés : Récupération de matériels informatiques, nettoyage et remise en état. Conditionnement pour le Transport. Recherche de fonds pour le financement de la mission.
- **Juin 2023** : Préparation du conteneur permettant l'envoi du matériel en territoire Malgache.

Pendant toute leur année de première Bac Professionnel, les élèves intéressés travaillent et recherchent des fonds. Une grille de « validation » de leur travail est mise en place et visible, en toute transparence, sur Internet (<https://www.lycee-saint-joseph.org/madagascar> rubriques élèves) leur permettant de montrer leur intérêt et investissement pour la mission.

Juin 2023, définition de l'équipe :

Le tableau de suivi de l'état de la participation, et donc de l'investissement des jeunes pour la mission, sera la base de la sélection des participants. **Seuls les 6 premiers élèves, au maximum, pourront partir !**

Automne 2023 : Mission à Madagascar.

Durée de notre intervention : 1 semaine avant les vacances de la Toussaint et 1 semaine pendant les vacances de la Toussaint.

Quelques élèves déjà engagés sur notre nouvelle mission : Madagascar 2023 !

(Préparation d'un conteneur en Juin 2022)



Illustrations de la mission 2021 réalisée en Avril 2022



L'équipe Madagascar 2021
(de gauche à droite)

- Hugo Jacquet
- Julien Lonjaret
- Jules Ribes
- Flavien Pin
- Killian Favre



Réunion avec les parents ... La confiance est là !

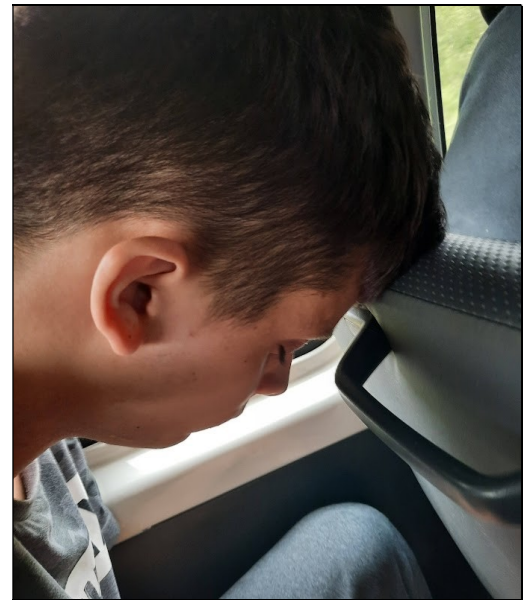


Remise officielle des T-shirts ECD...



L'avion... déjà une aventure...









VOTRE ENGAGEMENT DE PARTICIPATION

- **Entreprise** -

Energie Coopération Développement est habilitée à percevoir les dons en numéraires ouvrant droit à une déduction fiscale.

Nom de l'entreprise :

Nom du responsable :

**Votre entreprise souhaite participer à cette opération
et verse la somme de :**

Votre Entreprise nous donne	250€	500€	1 000€	2 000€	Autre
Vous pouvez défiscaliser (60%)	150€	300€	600€	1 200€	...
Il reste réellement à charge pour l'entreprise	100€	200€	400€	800€	
Cocher le don envisagé	☐	☐	☐	☐	☐

Chèque à l'ordre d'Energie Coopération Développement

Date signature

*Pour information, ECD délivre des **reçus fiscaux** qui permettent aux donateurs particuliers de bénéficier d'une réduction d'impôt d'un montant égal à **66 %** de la somme versée dans la limite de 20 % du revenu imposable, **et aux entreprises, d'une réduction d'impôt égale à 60 % du montant du don dans la limite de 0,5 % du C.A. H.T.***

VOTRE ENGAGEMENT DE PARTICIPATION

- **Particulier** -

Energie Coopération Développement est habilitée à percevoir les dons en numéraires ouvrant droit à une déduction fiscale.

Nom :

Prénom :

Vous souhaitez participer à cette action et vous versé la somme de :

Votre Entreprise nous donne	100€	200€	500€	1 000€	Autre
Vous pouvez défiscaliser (66%)	66€	132€	330€	660€	...
Il reste réellement à charge pour l'entreprise	34€	68€	170€	340€	
Cocher le don envisagé	☐	☐	☐	☐	☐

Chèque à l'ordre d'Energie Coopération Développement

Date signature

*Pour information, ECD délivre des **reçus fiscaux** qui permettent aux donateurs particuliers de bénéficier d'une réduction d'impôt d'un montant égal à **66 %** de la somme versée dans la limite de **20 %** du revenu imposable, **et aux entreprises, d'une réduction d'impôt égale à 60 % du montant du don dans la limite de 0,5 % du C.A. H.T.***